

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Avis relatif à l'ouverture d'un concours interne pour l'accès au corps des attachés économiques de la direction générale du Trésor au titre de l'année 2024

NOR : ECOT2332838V

Un concours interne pour l'accès au corps des attachés économiques au titre de l'année 2024 est organisé conjointement par la direction générale du Trésor et le secrétariat général du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

I. – Conditions d'admission à concourir

Outre les conditions générales requises pour l'accès aux emplois publics de l'Etat (nationalité, moralité, aptitude physique, etc.), les candidats au concours interne pour l'emploi d'attaché économique doivent remplir les conditions suivantes :

En application de l'article 3 de l'arrêté du 2 octobre 2015 fixant les règles d'organisation et la nature des épreuves du concours interne pour l'accès au corps des attachés économiques pris en application du décret n° 97-511 du 21 mai 1997 modifié fixant le statut particulier du corps des attachés économiques, le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours, quatre années au moins de services publics effectifs.

Les candidats reçus au concours interne sont nommés fonctionnaires stagiaires et accomplissent un stage d'une durée d'un an.

Conformément aux dispositions de l'article L. 325-6 du code général de la fonction publique, le temps effectif du service civique ou du volontariat international est pris en compte dans le calcul de l'ancienneté exigée pour l'accès aux concours internes.

II. – Nombre de places offertes

Le nombre de places offertes au concours interne fait l'objet d'un arrêté publié au *Journal officiel* de la République française.

Pour tout renseignement, les candidats doivent s'adresser à la direction générale du Trésor, secrétariat général, bureau RH2, télédéc 594, 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Boîte générique : concours-interneAE-RH2@dgtresor.gouv.fr.